

Sommaire

02	Editorial
03	Vie paroissiale
04	Rétrospective
05	Rétrospective
06	Vie paroissiale
I-VIII	Cahier romand
07	Solidarité
08-09	Vie paroissiale
10	Joies et peines Agenda Horaires
11	Vie paroissiale
12	Infos pratiques Photo-mystère

Les interdits alimentaires

Entre tradition juive et révolution chrétienne

PAR ALICE JOSSI-ZAMORA

PHOTO: DR

Selon le judaïsme, les lois de cachérou ou prescriptions alimentaires, furent dictées par Dieu à Moïse lors de l'Exode. Comprises dans la Torah (Lévitique 11 et Deutéronome 14), ou dans la tradition (Torah orale), leur rédaction ne s'est faite que vers le VI^e siècle av. J.-C., à un moment particulier de l'histoire juive: l'exil à Babylone. Ce contexte explique, peut-être, leur diversité.

Ces lois peuvent avoir différentes interprétations:

- **Premièrement, par nécessité sanitaire:** interdiction de manger de la viande de porc ou d'un animal prédateur pouvant transmettre des maladies; abattage après contrôle de l'état de l'animal; examen minutieux des végétaux afin qu'ils ne contiennent aucun insecte, ni parasite; lavage des mains.
- **Deuxièmement, par nécessité sociale:** que ce soit lors de l'arrivée au pays de Canaan, à la fin de l'Exode, ou pendant la période de l'exil à Babylone, les Juifs étant peu nombreux par rapport aux peuples les côtoyant, pour maintenir leur cohésion et empêcher leur dissolution, les Juifs observants ne devaient pas manger avec les Gentils ou les païens.
- **Et finalement par spiritualité:** on doit rendre louange à Dieu par l'étude de la Torah, par la prière et par l'observation de ses commandements à travers tous les actes de la vie. Dieu en ayant dicté les règles, les repas doivent permettre la sanctification intérieure et être action de grâce pour les biens reçus.

Evidemment, ces règles contraignantes entraînaient l'exclusion de l'état de pureté d'une partie des Juifs eux-mêmes, trop pauvres pour pouvoir les respecter. En effet, comment appliquer le commandement de séparation entre mets carnés et mets lactés lorsqu'on ne possède pas assez d'ustensiles de cuisine? Comment cachérouiser une casserole en la trempant dans l'eau bouillante alors que les combustibles coûtent cher? Toutes ces règles divisaient la société entre observants et ceux qui ne le pouvaient pas, entre purs et impurs, entre Juifs et Gentils. C'est tout cela que Jésus a voulu changer n'hésitant pas à partager la table des impurs. A sa suite, ses disciples mangeaient avec des non-juifs ou ne se lavaient pas toujours les mains. Aux pharisiens choqués, Jésus a magistralement répondu:

« Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de sa bouche, voilà ce qui souille l'homme. » (Mat 15, 11)

Pour le monde juif, l'enseignement de Jésus est révolutionnaire car il vise l'universalité et il accueille inconditionnellement tout le monde.



La Cène, vue par Juan de Juanes en 1556.

IMPRESSUM

Editeur

Saint-Augustin SA, case postale 51, 1890 Saint-Maurice

Directeur général

Yvon Duboule

Rédacteur en chef

Nicolas Maury

Secrétariat

Tél. 024 486 05 25, fax 024 486 05 36

bpf@staugustin.ch

Comité de rédaction du Sacré-Cœur

Alice Jossi-Zamora, Leila Fortis, Mariella Heinzmann,

Alain-Gérard Scherwey, Jean Marescot,

Antoine Mbombo Tshimanga

Maquette

Essencedesign SA, Lausanne

Photo de couverture

Table du Jeudi saint 2019

Photo: Antoine Mbombo Tshimanga